

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL
Mercredi 21 Février 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt et un du mois de février à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal,
CLEYRAT Christian,
Excusés USANNAZ Bernard, MORIN Sébastien,
Secrétaire HANRARD Bernard

URBANISME : Déclaration préalable Christian ROUX : ouverture porte sur façade EST de son garage : avis favorable des élus.

REUNION ECOLE

Chantal Bertrand résume la réunion du conseil d'école en évoquant les changements qui seront mis en place à la prochaine rentrée scolaire :

- ✓ Arrêt des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en début d'après-midi
- ✓ Nouveau rythme scolaire : semaine de 4 jours avec nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15, le mercredi sera libéré
- ✓ Garderie périscolaire : 7h30 à 8h30 et 16h15 à 18h30.

Elle précise que le projet d'école a été approuvé et énumère les sollicitations de l'institutrice concernant la dégradation du crépi des murs extérieurs de l'école ainsi que la cour. Monsieur le maire rajoute qu'une étude globale d'isolation et de rénovation est en cours.

COMMISSIONS

Pierre Gonthier rappelle que l'enquête publique pour le PLU de Valezan est terminée et que le commissaire enquêteur nous a adressé son Procès-Verbal de synthèse. Il fait lecture du PV et précise que toutes les demandes ont été étudiées et qu'une réponse a été transmise au commissaire enquêteur. Le PLU pourra être approuvé au prochain conseil municipal

Véronique Gensac fait un bref compte rendu du conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement qui retraçait les interventions effectuées sur les 4 communes ainsi que le projet de budget pour 2018 et les PPI (Programmation Pluriannuelle des Investissements).

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Mr Alain Colson** nous a adressé une demande concernant la sécurité sur la RD86 à proximité de sa maison. Il soulève différents problèmes (vitesse, signalitiques, barrière de protection, lampadaire, chasse-neige). En ce qui concerne la barrière de protection sur le muret ainsi que le chasse neige qui pousse la neige contre sa maison, nous avons transmis le courrier au TDL chargé d'effectuer le déneigement de la RD86. Un devis pour l'installation de feux tricolores ou d'un dos d'âne a été

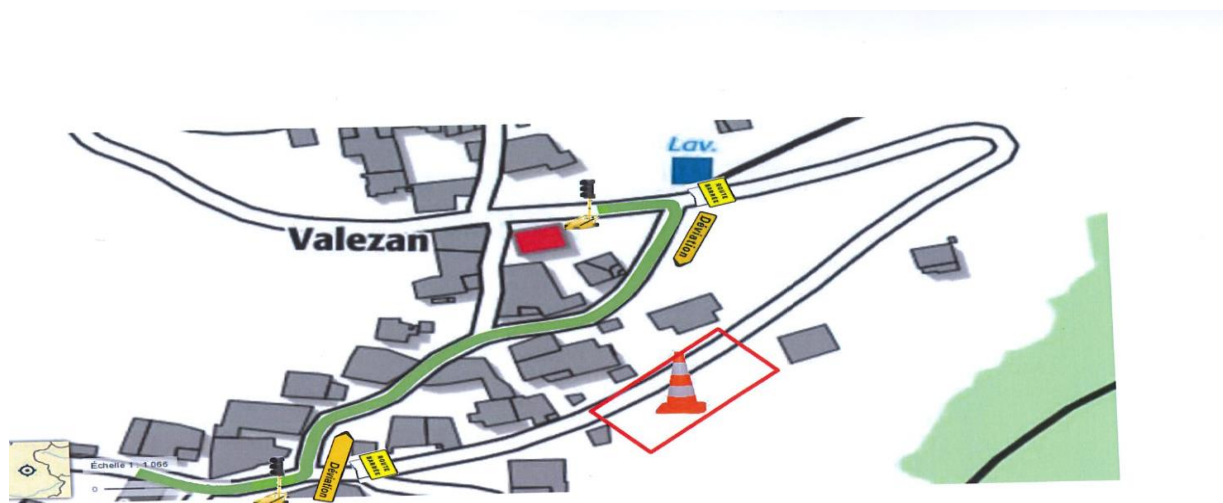
demandé ; quant à la signalétique au sol, l'opération est prévue au printemps. Pierre Gonthier ajoute qu'il rencontrera Mr Colson fin mars lorsqu'il sera à Valezan.

✓ **Mr Thomas Impératore** habitant dans le Beaufortain désire acheter un chalet d'alpage pour rénover. Il demande si la commune déléguée de Valezan serait vendeur d'un des chalets situés sur le territoire de Beaufort. Une réponse lui sera adressée lui indiquant que la commune n'est pas propriétaire en totalité de ces biens.

✓ **La Communauté de Communes des Versants d'Aime** désire finaliser la mise à jour des données des installations d'assainissements non collectif sur le territoire de Valezan ; une rencontre avec Mme Marion Laperche chargée du dossier sera organisée prochainement.

✓ **Projet 11 novembre 2018** : Pour rendre hommage au Centenaire de l'armistice, la commune de La Plagne Tarentaise a souhaité monter un projet commun sur l'ensemble du territoire. L'objectif serait d'amener les élèves de Bellentre, La Côte d'Aime, Macôt et Valezan à participer à la création d'un film d'animation aidé par Jérémy et projeté le jour des cérémonies. Un budget de 300 euros leur sera alloué par l'achat du matériel. Un concours sera lancé dans les 4 communes sur le thème de la paix ; les enfants pourront créer soit une oeuvre artistique , soit un dessin , soit un texte. Les oeuvres seront jugées par les élus de chaque commune et deux prix seront remis par école et par catégorie. Les cérémonies auront lieu dans chaque commune aux heures suivantes : 9 heures à Valezan, 10 heures à La Côte d'Aime, 11 heures à Bellentre et 12 heures à Macôt. Elles se dérouleront par un dépôt de gerbe, le discours officiel du maire, le discours officiel du président des anciens combattants, des textes lus par les enfants et en clôture la chanson de Jacques Higelin : "La croisade des enfants".

✓ **Fermeture route dans village** : Mme et Mr BOYER ont déposé une demande d'arrêt de circulation le 16 et 17 avril 2017 pour la livraison de l'ossature bois de leur chalet. Une déviation sera mise en place dans le village avec alternat par feux tricolores.(plan ci-dessous)



Prochain conseil municipal à **Macôt** le **lundi 12 mars 2018 à 19 heures**
Prochain conseil communal à **Valezan** le **mercredi 21 mars 2018 à 20 heures**

Le Maire délégué,
P. GONTHIER

Le secrétaire,
B. HANRARD